

2012/4341 - Gratuités totales ou partielles de frais de location de salles municipales de spectacle et/ou de frais de captation audiovisuelle accordées aux associations et organismes suivants : Classe Préparatoire de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts de Lyon - Rotary Club Lyon Part-Dieu - Piano à Lyon - Association CREA - Association Extraordinaria Classica -Association des Festivals/Société de Musique de Chambre de Lyon - Association Frédéric Chopin de Lyon - Montant total des exonérations : 6 723,00 euros HT (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 26/03/2012, p. 0629)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(Adopté.)